

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

CANADA-REVUE

POLITIQUE — LITTÉRATURE — THÉÂTRE — BEAUX-ARTS

Vol. V

MONTREAL, 10 MARS 1894.

No. 10

LE MAL DU DEDANS

Nos confrères québécois sont actuellement très occupés à discerner quel est le mal le plus effroyable : celui du dedans ou celui du dehors.

L'Electeur tient pour le mal du dehors ; il est persuadé, en dépit des pointes qu'il nous décoche, que les sectes protestantes sont éminemment plus dangereuses que le CANADA-REVUE.

Quel grand hommage il nous fait !

Le *Courrier du Canada*, lui, n'est pas du même avis. Pour lui, le plus grand mal est le mal du dedans, c'est-à-dire celui que cause le CANADA-REVUE.

Car le CANADA-REVUE est la source de tous les maux, c'est le pelé, le galeux, sur lequel tout le monde tombe et crie, que l'on conspuet et que l'on maudit.

Et voyez tous nos crimes énumérés par le *Courrier du Canada* :

Depuis deux ans, nous avons fait bien du chemin. Les principes les plus détestables sont à la mode sur la place publique du journalisme. Les enseignements de l'Eglise sont méprisés, les pasteurs de l'Eglise sont livrés tous les jours à la censure de l'opinion publique. La littérature immorale fait prime et nous envahit de toutes parts. Les journaux publient audacieusement des livres à l'Index. Deux évêques sont à l'heure qu'il est traînés par des catholiques devant les tribunaux civils. Ici on attaque tel sacrement ; là on dénonce les Ordres religieux ; celui-ci s'acharne contre nos collègues ; celui-là déverse sur les prêtres des torrents d'immondices. On réédite ici, à propos d'éducation, les doctrines exécrables des francs-maçons français et belges. Pour plaire à des

libres-penseurs européens on efface le mot *catholique* des statuts d'une association nationale, et conséquence de toutes ces aberrations, de tous ces sacrifices, l'esprit d'apostasie fait de lamentables progrès.

Osera-t-on nier que le CANADA-REVUE condamné par l'épiscopat continue à être appuyé par un trop grand nombre de catholiques ? Osera-t-on nier que le clergé a été bafoué pendant des mois par son ami Fréchette aux applaudissements d'une foule de petits voltairiens imbéciles ? Osera-t-on nier que Mgr de Saint-Hyacinthe est traîné devant les tribunaux par *l'alter ego* de M. Pacaud, M. Mercier, et que Mgr de Montréal est également traîné devant les tribunaux par les radicaux montréalais ? Osera-t-on nier que M. Papineau vient de donner le scandale d'une apostasie retentissante, et qu'il s'est trouvé des catholiques pour l'excuser et le défendre ?

Depuis deux ans surtout, un vent de malédiction a soufflé sur la société canadienne. Le respect s'en va, les vieilles traditions sont méprisées, l'antique alliance du clergé et du peuple est menacée par une école de réformateurs inconscients ou criminels ; une presse sans scrupule, une littérature sans pudeur sèment partout le doute, l'insubordination, l'immoralité, égare les esprits et corrompt les cœurs.

Tout ça, c'est la faute du CANADA-REVUE.

Mais savez-vous bien, messieurs les farceurs qui vous entendez si bien pour dauber sur notre compte, que vous rendez un rude éloge à notre importance et à notre influence.

Ainsi, en deux ans, cette pauvre petite feuille, que l'on croyait écraser d'un coup de crosse et étouffer d'un revers de mitre, aurait miné suffisamment le colosse qui la menaçait pour inspirer des doutes sur sa solidité ?

Réfléchissez-y donc, messieurs, qui nous avez traités, haut la main, de pamphlétaires sans importance.

Nous avons contre nous toute la hiérarchie ; nous devons succomber dans les huit jours, et

nous avons fait tout ce que dit le *Courrier du Canada*. Est-ce vraisemblable, voyons ?

Il doit y avoir exagération.

Non, le CANADA-REVUE n'est pas l'ennemi du dedans, mais il est l'ennemi du mal du dedans, de ce chancre, de ce cancer, de ces abcès qui rongent le cœur de la population, l'abâtardissent et l'alâtéissent.

Le mal du dedans, c'est cette école hypocrite qui se recrute, chez les libéraux comme chez les conservateurs, parmi les fricoteurs en quête de bénédictions épiscopales pour avancer leur petit trafic.

Le mal du dedans, c'est cette pauvre foule ignorante, qui se prosterne devant des cuistres sans oser lever le coin du voile qui cache leurs turpitudes ou dissimule leurs ambitions.

Le mal du dedans, c'est la clique turbulente qui rôde autour d'une mitre et lui fait commettre toutes les bêtises que nous savons pour précipiter sa chute et chausser les mules de leur évêque.

Le mal du dedans, c'est cette tourbe de lâches et de peureux, d'exploiteurs et d'exploités, qui se soumet aux dictées quelconques d'hommes, dont elle ne peut contrôler ni le choix, ni les actes, ni le savoir, ni le patriotisme.

Voilà le mal.

C'est le mal que nous combattons.

Guérissons-nous d'abord du mal du dedans que nous venons de signaler, et il n'y aura plus de mal du dehors à redouter.

Lorsque la tolérance, la largeur de vues, le vrai libéralisme fleuriront dans notre population, nous n'aurons rien à craindre.

Seuls les tyrans et les despotes ont des ennemis et provoquent des haines.

La liberté seule fait les races amies ; seule elle unit les cœurs dans un même sentiment, seule enfin elle permet de constituer une nation.

DUROC.

Nos abonnés voudront bien ne pas nous oublier et nous faire parvenir leurs abonnements au plus tôt. Il y en a encore un grand nombre qui ne sont pas en règle.

LES ORDRES ÉTRANGERS

Le Canada est infesté d'ordres étrangers qui viennent à chaque instant s'installer au milieu de notre population, accaparer le produit de notre travail, mettre la main sur nos propriétés.

Si l'on a le malheur d'exprimer quelques doutes sur l'honnêteté de ce système et sur la légitimité de cette invasion, on est sûr de se faire traiter de mécréants.

Pourtant, il est bon de savoir à qui l'on a affaire.

La Belgique nous avait déjà envoyé de rudes échantillons sous la forme de Terroristes.

Mais il y a mieux encore, là-bas, si l'on en juge par la dépêche suivante :

Bruxelles, 2 mars. — Une succursale des Frères Alexiens, ordre religieux, a accusé dernièrement un avocat et un agent de change de Louvain, province du Brabant, d'avoir escroqué des fonds qui appartenaient à l'institution. Le procès qu'ils ont intenté pour rentrer en possession des fonds qu'ils prétendent avoir été détournés se plaide actuellement devant le tribunal de Louvain, et a mis au jour des détails intéressants. L'histoire prouvée par les témoins est la suivante : Le monastère des Frères Alexiens a été partiellement incendié en 1889, et un coffre-fort contenant un titre d'actions de \$1,250,000 a été ouvert par accident. Le titre appartenait au Frère Supérieur Demarcin. Les Frères, en trouvant le titre, imaginèrent aussitôt de s'emparer de la fortune du Supérieur. Le pauvre vieux était depuis longtemps en enfance, et les conspirateurs en eurent facilement raison. Ils le firent transporter dans un autre monastère où il fut obligé de vivre sur la pitance régulière, tandis que les Frères, dans l'autre établissement, jouissaient largement de sa fortune. Quelques portions du titre avaient été si gravement endommagées que les Frères s'assurèrent les services d'un avocat et d'un agent de change, qui sont les défenseurs dans la cause, pour arranger l'affaire pour eux. Une fois le travail fait, les Frères refusèrent de les payer, en disant que la somme réclamée était exorbitante. Alors l'avocat et l'agent de change retinrent une partie de l'argent, d'où le procès intenté par les Frères.

Pendant une des dernières séances du tribunal, il a été raconté qu'après avoir vendu une large part des valeurs, les Frères se livrèrent uniquement à la vie la plus joyeuse. Les malades de l'asile d'aliénés attachés à l'établissement furent renvoyés, pour ne pas qu'ils dérangeassent la fête, et toute œuvre charitable du monastère fut suspendue.

Eh bien, ils se la coulaient douce les bons Frères !

Il ne faut pas désespérer qu'on nous en envoie un jour quelques-uns au Canada

Le besoin s'en fait sentir depuis que nous avons perdu le joyeux Guyhot.

Inutile de dire que nous allons encore être accusés de malveillance à l'égard du clergé pour avoir reproduit cette dépêche.

Cela nous est égal.

Le peuple finira bien par comprendre.

JUSTUS.

AUTRES LIEUX, AUTRES MŒURS

Lorsque le Père Lacasse a lancé dans le public son livre ordurier intitulé *Quatrième Mine*, où les hommes les plus respectables et les mieux posés de Montréal étaient injuriés ; où les autorités civiles étaient bafouées, ridiculisées et insultées, on s'est étonné de l'inaction de l'Archevêque de Montréal.

Lorsque, dans une lettre ouverte, un des insultés a demandé à l'Archevêque de rappeler cet énergumène au silence, on a été stupéfait de voir l'autorité ecclésiastique se croiser les bras.

Chez nous, cela semble tout naturel que des ecclésiastiques aient le droit d'insulter de pauvres laïques aussi indignes que ridicules.

Les méchants, les vilains, ce sont les laïques, qui regimbent et veulent se garer de ces paquets de boue.

Au prêtre, tout est permis ; au laïque, tout est défendu.

C'est avec cela que l'on fait de belles générations.

Mais il n'en est pas ainsi partout.

Les évêques ne sont pas tous les mêmes.

Qu'on en juge par l'exemple suivant :

Un curé du diocèse d'Autun, le curé Doreau, avait eu maille à partir avec le sous-préfet d'Autun, qui avait suspendu son traitement.

Il se vengea en écrivant une lettre insolente au sous-préfet, lettre qu'il eut l'imprudence de confier à la bonne presse du département.

Mais il ne l'emporta pas en paradis, car, aussitôt, l'évêque d'Autun, Mgr Perraud, membre de l'Académie Française, fit publier ce qui suit

dans la *Semaine Religieuse* du diocèse d'Autun, son organe officiel :

A la fin du mois d'octobre, M. l'abbé Doreau avait sollicité et obtenu l'autorisation de quitter sa paroisse de Saint-Sernin-du-Plain, et d'accepter des fonctions dans un autre diocèse.

Plusieurs journaux du département viennent de reproduire une lettre écrite par lui à M. le sous-préfet d'Autun, qui l'a reçue le 1er décembre.

Tout en étant fondé à se plaindre de l'opposition illégale faite par la municipalité de Saint-Sernin à la délivrance de son mandat de traitement, M. l'abbé Doreau a eu le tort d'employer des expressions injurieuses à l'adresse de M. le sous-préfet.

L'administration diocésaine a le devoir de lui infliger un blâme sévère pour n'avoir pas pris conseil de ses supérieurs avant d'écrire et de publier cette lettre et pour s'être fait à lui-même justice au mépris des convenances.—(Note communiquée par l'évêché.)

Ainsi, Mgr Perraud reconnaît le bien fondé de la plainte du curé Doreau, mais il lui inflige un blâme sévère :

Pour avoir employé des expressions injurieuses à l'adresse de l'autorité ;

Pour s'être fait justice au mépris des convenances.

Quelle leçon pour les hommes impuissants qui sont censés diriger notre clergé !

Autres lieux, autres mœurs !

ROBUR.

CENEROSITES GRANDES

Nous empruntons du *Sorelois* ce qui suit :

Dimanche, au prône, M. le curé de Sorel a rappelé à ses ouailles leur devoir concernant la dime, et il a, en même temps, annoncé que Sa Grandeur Mgr Decelles, notre ancien curé, abandonnait à ceux de nos co-paroissiens qui lui doivent et ne peuvent facilement s'acquitter avec lui, le plein montant de sa créance contre eux, ce qui représente plus d'un millier de dollars que Sa Grandeur remet à ses anciens administrés de Sorel. Cette remise, toutefois, est faite moyennant certaines conditions, qu'il est inutile de rappeler ici, et que M. le curé de Sorel a fait connaître dimanche.

Evidemment, les ouailles ont dû être enchantées ; mais nous pouvons tirer une leçon de tout ceci : c'est une indication du poids de cette dime sur la population.

La population pauvre de Sorel était donc en arrière de plus d'un millier de dollars pour les

frais du culte; c'était une dette pesant sur la portion la plus infortunée, et elle n'en a été libérée que par un acte de générosité imprévue, sans quoi cette hypothèque sur l'existence misérable de ces pauvres gens eût continué et grossi.

Et, après cela, on s'étonne que notre peuple émigre aux Etats-Unis pour se décharger de ces fardeaux de milliers de piastres!

* * *

Nous avons signalé, l'autre jour, ce très remarquable passage du *Trifluvien*:

Sa Grandeur Mgr de Nicolet a décidé de reconstruire la cathédrale au printemps prochain. A cet effet, Monseigneur demande à ses paroissiens une contribution volontaire de \$16,000 payées au comptant. Cette demande est favorablement accueillie par tous les citoyens. C'est pourquoi les francs-tenanciers, spécialement convoqués en assemblée, dimanche, 26 novembre, à l'issue du service divin, ont unanimement autorisé l'évêque à demander à la législature d'octroyer aux municipalités de la ville et de la paroisse de Nicolet le droit de donner chacune \$8,000 à la corporation épiscopale de Nicolet. Ce projet paraît être des plus populaires. C'est une bonne note en faveur de notre évêque et de ses ouailles. Nous nous en réjouissons.

Nous avons exprimé notre étonnement de cette sublime combinaison qu'on annonçait être très populaire.

Encore une fois, le CANADA-REVUE avait raison.

On avait trop présumé des ouailles de Monseigneur, et on leur avait trop vite délivré une bonne note, s'il faut en croire la dépêche suivante parue dans le *Star*:

Nicolet, 1er Mars.—On dit que Mgr Gravel, évêque de Nicolet, songe à transférer le siège de l'évêché de Nicolet à Arthabaskaville. De vagues rumeurs circulent relativement au projet de reconstruction de la cathédrale, et l'on parle d'un désaccord sérieux entre Sa Grandeur et quelques-uns des citoyens les plus importants.

Allons, décidément, la province se réveille.

Ah! si les cathédrales étaient taxées, on y regarderait à deux fois en haut lieu pour reconstruire, et les paroisses seraient rudement soulagées.

* * *

Un de nos amis nous écrit:

Comté de Nicolet, Québec, 25 février 1893.

Monsieur le directeur,

Je vous informe que le CANADA-REVUE et l'*Echo*

des Deux Montagnes ont été censurés du haut de la chaire aujourd'hui par le Révérend F. X. Lessard, curé de la paroisse de St. Wenceslas, comté de Nicolet.

Il s'est servi du vieux mandement de l'archevêque de Montréal, pour dire que tous ceux qui recevront ces journaux seront privés des sacrements.

C'est le même éteignoir qui, l'été dernier, défendait aux enfants qui se préparaient à leur première communion de s'accoutumer à lire les journaux.

(Signé)

UN TÉMOIN.

C'est ça, M. Lessard!

Ne vous gênez donc pas.

Condamnez!

Nous verrons bien qui est-ce qui sera condamné le dernier.

Nous avons inscrit cette nouvelle sous la rubrique des générosités, car il y avait longtemps que notre bon clergé avait renoncé à s'occuper de nous.

L'acte du curé Lessard va donner un renouveau fort utile au mandement de Mgr Fabre, qui doit être discuté prochainement devant les tribunaux.

Par exemple, le saint homme ne l'emportera pas en Paradis, puisqu'il a trouvé moyen de scandaliser ses fidèles paroissiens eux-mêmes.

Allons! tout cela c'est bon signe.

Défendez la lecture des journaux, braves éteignoirs; c'est encore le moyen le plus sûr de faire lire le peuple.

REPORTER.

ÇA CONTINUE

Le *Democrat Chronicle* de Rochester, N.Y., nous apprend que le Rév. Père Corbett, excommunié par Mgr Bonacum, évêque de Lincoln, dans le Nebraska, est condamné par celui-ci à trois ans de réclusion dans un monastère des environs de Montréal.

Le Père Corbett refuse de se soumettre à cette ordonnance, et il a traduit son évêque devant les tribunaux civils.

Ah ça, pourquoi le Canada servirait-il de refugium pour les révoltés des Etats-Unis?

Nous avons déjà bien assez des nôtres.

Est-ce qu'il n'y a pas de monastères aux Etats-Unis?

CANADIEN.

NOS INSTITUTIONS DE CHARITE

(Suite)

VIII.

La semaine dernière, en terminant mon article sur l'hôpital Notre-Dame, je promettais à mes lecteurs de leur parler d'un établissement religieux de Montréal dont la réputation n'est pas précisément enviable.

Je me refuse à croire à toutes les histoires qui circulent, et je ne veux donner sur cette maison que des renseignements certains et précis. Malheureusement, la crainte chez les uns, le mauvais vouloir chez les autres compliquent singulièrement mes recherches.

Ne voulant pas m'exposer à verser involontairement dans l'erreur ou seulement dans l'exagération, je dois ajourner la publication de l'étude promise; mais en dépit des résistances je connaîtrai la vérité sur cet établissement hermétique, et je la dirai tout entière.

* *

Plusieurs personnes ont paru s'intéresser aux chiffres que j'ai relevés dans le treizième rapport annuel de l'hôpital Notre-Dame.

J'ai dit que les listes de souscriptions volontaires portaient 1,146 noms, dont 624 appartiennent à des canadiens-français et 522 à des anglais.

Il paraît que cette indication ne suffit pas à tous, car on me demande de préciser, après le nombre des souscripteurs, le nombre des dollars recueillis de part et d'autre.

Pour satisfaire la curiosité de ceux qui m'ont posé cette question, je me suis livré à un pointage minutieux, dont voici le résultat: Dix listes de souscriptions ont été mises en circulation par MM. E. A. Généreux, C. P. Hébert, B. Tanscy, O. Bourdon, A. S. Hamelin, Letendre & Arsenault, Desmarteau & Cadieux, les employés de James Shearer, les employés de H. Morgan & Co., et les employés du Canadian Pacific Railway Co. Il y a eu, de plus, 539 souscriptions spontanées: 298 canadiens-français et 241 anglais, et 14 troncs établis dans des maisons honorables ont reçu des aumônes anonymes. Deux de ces troncs sont dans des maisons anglaises.

La somme totale recueillie se monte à \$6,320.66. Les 624 canadiens-français ont contribué pour \$2,917.46 et les 522 anglais, pour \$3,403.20. La proportion par tête est donc de \$4.67½ pour les premiers et de \$6.52 pour les seconds. La participation de nos concitoyens anglais à cette œuvre charitable est d'autant plus méritoire que, dans le cours de la dernière année, 73 anglais seulement ont été soignés à l'hôpital Notre-Dame contre 1467 canadiens-français.

Je ne conclus pas de ces chiffres que les uns sont plus charitables que les autres, mais je ne puis m'empêcher de conclure à plus de tolérance du côté anglais.

Nous nous plaignons souvent, et avec raison, que dans les affaires municipales les anglais sacrifient délibérément nos intérêts aux leurs. C'est vrai, et sur ce terrain nous avons le droit et le devoir de résister de toutes nos forces. Mais il faut convenir que dans les œuvres de pure charité ils ne font aucune distinction de race.

Pouvons-nous en dire autant?

Pouvons-nous montrer des listes de souscriptions pour une institution philanthropique anglaise où nous figurons pour les cinq-sixièmes comme nombre de souscripteurs et où nos offrandes sont d'un tiers plus élevées?

Non.

Lorsque nous nous occupons des fondations charitables anglaises, ce n'est que pour faire montre d'intolérance et de mesquinerie.

Qu'on me permette de répéter ici ce que notre collaborateur *Libéral* disait à cette place dans notre numéro du 16 décembre dernier:

L'Hôpital Victoria a provoqué au Conseil de Ville une discussion aigre-douce entre catholiques et protestants.

Cette discussion est très regrettable, et nous avons le regret d'avoir à déclarer que nos co-religionnaires catholiques n'ont pas eu le beau rôle.

La difficulté présente, qui était mijotée depuis quelque temps par certaine feuille pharmaceutique distribuée toute annotée dans tous les bureaux de journaux, a éclaté lorsque le colonel Stevenson a proposé au Conseil-de-Ville de profiter de la cérémonie d'ouverture de l'Hôpital pour remercier Sir Mount-Stephen et Sir Donald Smith du don qu'ils ont fait à la population montréalaise de cette magnifique institution qui leur coûte un million de dollars.

Quelques échevins se sont opposés à ces remerciements, sous le prétexte que le personnel des directeurs et du service de l'Hôpital est protestant et ne contient pas de catholiques.

Cela peut être regrettable, mais on avouera que cela ne nous regarde pas.

Les protestants n'ont pas, que nous sachions, sollicité des catholiques aucune aide, aucun secours. Ce sont deux millionnaires qui ont fait tous les frais, qui ont acheté le terrain sur lequel est bâtie cette institution.

La seule part à laquelle le public en général a été mis à contribution est la réserve faite pour la promenade des malades d'une infime portion du Parc de la Montagne, moyennant un loyer nominal.

Voilà tout ce que nous avons, nous, catholiques, concédé à cet intéressant établissement, notre part proportionnelle de la jouissance temporaire d'une

partie proportionnellement insignifiante du Parc de la Montagne.

Que nous a-t-on accordé en échange ?

La Chartre de l'Hôpital a été ainsi conçue, que l'institution soit *non-sectarian*, inconfessionnelle, c'est-à-dire que catholiques et protestants y soient reçus sur le même pied.

Voyons, *charbonnier est maître chez lui*.

N'avons-nous pas mauvaise grâce de demander des honneurs ou des places que nous n'avons rien fait pour obtenir ?

Ne soyons pas injustes si nous voulons être traités avec justice.

D'autant plus qu'il y a bien des catholiques qui seront très heureux de pouvoir revenir à la santé à l'abri des obsessions de leurs co-religionnaires, fort bien intentionnés sans doute, mais souvent emportés par leur zèle à des démonstrations religieuses ou à des assiduités qui pèsent lourdement aux malades.

Ces lignes se passent de commentaires.

Nous n'avons aucun titre pour intervenir dans la régie de l'hôpital Victoria, et nous n'avons pas le droit de blâmer la composition du personnel.

L'hôpital Notre-Dame, qui reçoit chaque année des offrandes anglaises si précieuses, a-t-il jamais provoqué la moindre récrimination de la part des protestants ? Et pourtant notre hôpital canadien a été fondé par des catholiques, mais, comme l'hôpital Victoria, il est inconfessionnel, et l'on y admet catholiques, protestants et juifs, indistinctement, avec liberté pour tous de réclamer les secours spirituels du prêtre, du pasteur ou du rabbin.

Où les anglais ne gaspillent pas leurs dons, c'est dans les souscriptions sollicitées par nos bonnes sœurs. Ils veulent bien donner largement, mais, en gens pratiques, ils veulent savoir où passent leurs offrandes. C'est une autre supériorité qu'ils ont sur nous. Ils font la charité intelligente et efficace, mais ils la font aux nécessiteux, non aux millionnaires.

Ils ne seraient pas assez naïfs pour doter les Sœurs de la Providence d'un nouvel immeuble prématurément décoré du nom d'hospice Gamelin, où, si jamais il y entre un malade, gratuitement ou non, personne n'aura le droit d'exercer la moindre surveillance médicale ou économique, pas plus la Faculté que la municipalité.

A propos de l'hospice Gamelin, dont j'ai eu l'occasion de m'occuper, il y a deux mois, la *Minerve* publie un entrefilet mirifique, dont je tiens à régaler mes lecteurs. Le voici dans sa monumentale cocasserie :

HOSPICE GAMELIN

RÉSULTAT DU CONCOURS DE CHARITÉ POUR LES
MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER 1894

RUES VICTORIEUSES

Paroisses	Janvier	Février
Sainte-Brigide	Visitation	Visitation
Sacré-Cœur	Ontario	Ontario
St-Vincent de Paul.....	Dufresne	Fullum
Hochelaga	Notre-Dame	Desery
Immaculée Conception.....	DeLorimier	Rachel

On n'a pas oublié que le concours se terminera à la fin d'avril prochain.

Donc, encore deux mois de lutte entre les concurrents pour rivaliser de zèle et de charité.

Les Dames et Demoiselles Zélatrices qui ont si vaillamment poursuivi leur but jusqu'à présent vont, nous n'en doutons pas, faire honneur jusqu'au bout à leur beau titre de Rosières de la Charité.

Comme nous l'avons déjà annoncé, un cadeau sera présenté à la fin du concours à la Reine des Rosières de chaque localité. Aussi, les citoyens de la rue définitivement victorieuse de chaque quartier présenteront à leur église paroissiale le souvenir offert à cet effet par les Sœurs de la Providence.

Allons, courage et entrain jusqu'à la fin ; le but est noble, et la récompense promise par Dieu à l'aumône est infinie.

On reprendra bientôt les travaux de construction de l'Hospice Gamelin.

Les trésors répandus dans les familles, au cours de l'hiver, ont fourni une bonne quantité de pierres. Il s'agit maintenant de pourvoir à d'autres besoins. Encouragées par la bienveillance dont elles ont été l'objet jusqu'à ce jour, les Sœurs *collecteuses* de pierres croient pouvoir solliciter davantage. Les souscriptions désirées pour le présent seraient de \$25 pour une colonne ; \$10 pour une ouverture. Nous ne doutons pas qu'un bon nombre d'âmes charitables, désireuses de voir se parachever la demeure des pauvres du bon Dieu, augmenteront et multiplieront leurs contributions dans la mesure des besoins de l'Hospice.

Il résulte de ce charabia mystique que de nouveaux fonds sont indispensables pour parachever la construction. Mais, lorsque l'hospice sera édifié, avec quoi entretiendra-t-on les *pauvres du bon Dieu* ?

On fera de nouvelles quêtes et de nouveaux concours de charité. C'est fort bien. Mais si le produit de ces quêtes est insuffisant pour alimenter l'hospice, que deviendra-t-il ?

Il deviendra un hospice privé où tous les malades paieront, ou une maison de pension ; mais la naïveté publique aura fait cadeau aux Sœurs de la Providence d'un nouveau palais, dont la population devra payer les taxes.

Il est si peu dans les habitudes cléricales de donner même un fêtu, que la *Minerve*, instrument passif des seuls dépositaires de la vertu, écrit cette phrase entortillée :

"Aussi, les citoyens de la rue définitivement victorieuse de chaque quartier présenteront à leur église paroissiale le souvenir offert à cet effet par les Sœurs de la Providence."

Il y a deux façons d'interpréter ce texte confus. On peut croire que le cadeau qui sera offert par les Sœurs devra être donné à l'église paroissiale, d'où il retournera au couvent, de même que l'on peut supposer que les *citoyens de la rue définitivement victorieuse* feront les frais de leur cadeau, que ce cadeau sera remis au curé qui le passera aux Sœurs de la Providence, lesquelles l'offriront solennellement à ceux qui l'auront choisi et payé.

Dans tous les cas, il est clair que ce précieux cadeau ne ruinera pas les bonnes et ingénieuses sœurs.

Allons, allons! tendres âmes, la mûre à la poche \$25 pour une colonne, c'est pour rien; \$10 pour une ouverture, pour un trou, mais c'est une faveur que l'on vous fait.

C'est cela, bonnes sœurs, exercez-vous à faire des trous dans les murailles en attendant que vous en fassiez dans la lune.

LUPUS.

L'EXEMPLE

Le mouvement d'abolition des exemptions de taxes se propage.

Le conseil de ville de la ville de Hamilton s'est adressé l'autre jour au conseil d'Ottawa, afin d'obtenir sa coopération dans le but d'adresser une pétition à la législature d'Ontario, demandant qu'à l'avenir les terrains sur lesquels des édifices ecclésiastiques ont été érigés soient taxés comme toutes les autres propriétés. Le conseil d'Ottawa, à une majorité de trois, s'est exprimé en faveur d'une telle proposition.

Une foule d'autres municipalités d'Ontario ont suivi le mouvement, et les pétitions affluent à la Législature d'Ontario.

Quand donc bougerons-nous à Montréal?

Qui donc reprendra la motion du Dr. Desmarceau?

Puisque la Législature n'ose rien faire, ayons au moins un peu de courage civique.

CONTRIBUABLE.

Mgr. l'archevêque de Montréal a célébré le 67^e anniversaire de sa naissance. Ce jour-là il a dit la messe dans la maison de sa vénérable mère; il était assisté par M. Deguire, curé de Saint-Jacques, et par le R. P. Lacombe, qui est né le même jour et la même année que sa Grandeur. Ça été un beau et touchant spectacle. Mme Fabre, qui jouit d'une excellente santé, est aujourd'hui dans sa 83^e année.

THEATRE FRANCAIS CHRONIQUE

Selon notre promesse, nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs le portrait de notre gracieuse cantatrice Mme Blonville.



Avec la semaine dernière la saison théâtrale a pris fin; mais la direction, encouragée par la faveur du public, a prolongé la saison de deux mois.

Pour que cette prolongation fût séduisante, il s'agissait d'infuser de nouveaux éléments dans la troupe. Après la coûteuse et infructueuse expérience du corps de ballet, — expérience contre laquelle le CANADA-REVUE seul a protesté dans son numéro du 30 décembre — il fallait chercher autre chose. La direction, bien inspirée, a engagé trois nouveaux artistes d'une côte supérieure.

C'est cette inspiration qui vous vaut la présence de Mme Blonville et de MM. Montfort et Jouanne.

A l'heure où j'écris ces lignes (mercredi matin) M. Montfort, indisposé, n'a pu se faire entendre, mais M. Jouanne a débuté dans la *Mascotte* avec un succès d'autant plus éclatant que certaines circonstances que j'exposerai tout à l'heure lui étaient défavorables.

La nouvelle saison a été inaugurée lundi avec les *Cloches de Corneville*. Des changements très impor-

tants dans la distribution avaient attiré la foule. L'abstention motivée de M. Montfort avait un peu contrarié les spectateurs, mais l'excellence de la représentation a calmé les mécontents, qui attendront patiemment la guérison de M. Montfort, laquelle, heureusement, ne saurait tarder.

M. Giraud a surpris bien des gens dans le personnage de *Caspard*. La majorité des habitués ne lui reconnaissait aucune aptitude pour ce rôle, qu'il a pourtant fort bien interprété, surtout au deuxième et au troisième acte.

Le lendemain on reprenait la *Mascotte*, avec Mme Blonville dans *Bettina*, Jouanne dans *Laurent XVII* et Merville dans *Rocco*. Cette représentation de la pièce d'Audran a été la meilleure que l'on n'ait jamais eue ici.

Rien n'a cloché. Des premiers rôles aux plus modestes comparses, tout a marché à la perfection. Mme Blonville avait le diable au corps, M. Portalier faisait de sa voix ce qu'il voulait, M. Valdy frétillait comme un fiancé impatient, et M. Merville, qu'une injuste prévention, venant je ne sais d'où, condamne toujours et quand même aux yeux d'une coterie impitoyable dans ses rancunes autant qu'aveugle dans ses admirations, — M. Merville, dis-je, n'a donné prise à aucune observation désobligeante. Il a fait un très bon *Rocco*, et je l'en félicite sincèrement.

Pour M. Jouanne, c'est une autre chanson.

Lorsque son engagement a été officiellement connu, des artistes de la troupe, d'anciens camarades, ont dit :

— Jouanne ! Ah, ça, c'est un bon comique.

Cette appréciation s'est répandue dans le public, s'augmentant de toutes les exagérations de mise en pareille circonstance.

— M. Jouanne, disait l'un, c'est un sujet épatant !

— M. Jouanne, disait l'autre d'un air entendu, c'est un type extraordinaire !

— Jouanne, affirmait un troisième, mieux informé sans doute, Jouanne n'a pas son pareil au monde !

Jouanne par ci, Jouanne par là. C'est un merle blanc, un type unique, un phénomène, un être surhumain !

Eh bien non, ai-je eu l'occasion de dire à plusieurs abonnés ; M. Jouanne n'a rien de surnaturel. C'est tout simplement un parfait grand premier comique, que j'ai eu l'occasion d'entendre durant une saison au Casino de Strasbourg, il y a dix ans. Si vous comptez voir un artiste qui n'a rien de terrestre, vous vous préparez des mécomptes. Vous perdrez vos illusions, et vous serez injustes envers un artiste de valeur, qui

ne peut pourtant pas représenter un archange diaphane sous la peau d'un prince débonnaire et bouffon.

C'est ce qui s'est produit.

Après le premier acte, tout le monde au foyer était dans la consternation.

— Ce n'est pas ce qu'on nous avait promis !

Pardou, messieurs les chercheurs d'impossible. On vous avait promis un excellent artiste, on vous l'a donné. Personne n'est responsable de vos excès d'imagination. Voyez Mlle Sylva Sorgia. Elle a été précédée ici par une réputation qui lui a été fatale. Par contre, Mme Blonville a débuté sans que la renommée ait pris la peine d'emboucher sa retentissante trompette. La déception du public a influé sur l'accueil qui a été fait à la première, la surprise a consacré le talent de la seconde. Qui peut dire ce qui se serait passé si les racontars anticipés s'étaient produits inversement ?

M. Jouanne est un artiste de grand mérite, fort recherché des directeurs qui ont à satisfaire un public connaisseur et exigeant. Attendons, avant de nous prononcer définitivement sur son compte, qu'il ait eu l'occasion de se montrer dans d'autres rôles.

Du reste, après le deuxième acte, M. Jouanne avait rattrapé le terrain que la nature même de son rôle lui avait fait perdre au premier, et j'ai pu constater, à la sortie du spectacle, qu'il était généralement et favorablement apprécié.

Vous verrez que dans huit jours il fera fureur.

* * *

Samedi, 10 mars, représentation au bénéfice des choristes. En voici le programme : *Giroflé-Girofla* ; duo de la *Mascotte*, par Mme Blonville et M. Montfort ; *Qu'en pensez-vous ?* chansonnette, par Léonce ; *Le tour du monde en 8 minutes*, scène à transformations et danse, par Bailly.

Après le personnel des chœurs, celui de l'orchestre aura son bénéfice le jeudi 15 courant. Le spectacle ne sera pas moins attrayant que celui offert par les choristes. Nous aurons une première : *La Périchole*. Comme intermède, l'orchestre nous fera entendre la brillante ouverture de Suppé : *Pècle et paysan* ; la *Marche des Raquettes*, par M. Harkman, pianiste répétiteur du théâtre ; l'ouverture de *Gaillaume Tell* ou du *Barbier de Séville*, de Rossini. De plus, les demoiselles Lapalme, violoniste et pianiste, exécuteront leur meilleur numéro de concert.

N'oublions pas ce que nous devons à des artistes effacés. Ils ont été sur la brèche tous les jours, et ont contribué à tous les succès sans en recueillir, le plus souvent, les enivrants lauriers sous forme de bravos.

Nous leur devons une compensation et une réparation.

* *

A grand renfort de publicité, le Queen's Theatre vient d'annoncer *Faust*, "drame lyrique en cinq actes, par Ch. Gounod."

J'ai eu la malencontreuse curiosité d'aller à une représentation si pompeusement tambourinée.

Grands dieux! dans quelle galère me suis-je embarqué!

Dire qu'il y a des gens — il y en a peu, mais enfin il y en a — qui vont là sans y être condamnés!

Mais c'est un sacrilège artistique qui s'accomplit tous les soirs dans cette salle! Il ne devrait pas être permis, au nom du bon goût public, de dénaturer ainsi l'œuvre d'un Maître glorieux.

Je ne m'abaisserai pas à discuter l'inapte adaptation américaine de cet opéra, que des fantoches exécutent gravement; mais je dirai aux gens de goût, aux délicats qui se laissent attendrir par la musique caressante de Gounod: Fuyez comme la peste des représentations semblables, si vous ne voulez pas vous exposer à voir sombrer dans le grotesque toutes les notions artistiques que vous avez acquises par l'étude ou par la fréquentation de ceux qui ont pu vous initier à la grâce, à l'élégance, au beau sous toutes ses formes.

HENRI ROULLAUD.

L'ENSEIGNEMENT MORAL

On sait avec quelle passion le CANADA-REVUE s'intéresse aux questions d'instruction publique, et particulièrement à celles qui concernent l'enseignement primaire. Aussi sommes-nous heureux de voir que nos idées à ce sujet sont l'humble reflet de celles professées dans la mère-patrie; la France. M. Spuller, dans un discours qu'il a adressé aux délégations de l'enseignement primaire, les a développées avec éloquence.

Le ministre, s'adressant aux représentants des instituteurs, des écoles primaires supérieures, du conseil départemental, et les remerciant de leurs vœux, s'est exprimé en ces termes:

..... "Quelques-uns croient que l'œuvre de l'enseignement primaire en ce pays est chose faite et par-faite. Messieurs, il a été fait, il est vrai, de grands efforts, de grands sacrifices et de grands progrès: aveugle qui les nierait, et coupable qui les regretterait. Mais il reste une autre partie de la tâche, très grande et très difficile, la plus difficile de toutes, à parachever, je devrais presque dire à entreprendre sérieusement et résolument: c'est l'œuvre morale. Une démocratie qui ne s'apercevrait pas de cette lacune ne mériterait pas de la voir jamais comblée,

"Une République qui prendrait son parti de laisser l'éducation civique, politique et sociale à l'état d'influence superficielle et passagère, s'exerçant sur l'enfant et non sur l'homme, commençant et finissant avec l'école élémentaire, sans racine dans l'âme et sans portée pour la vie, cette République là peut avoir les formes et les cadres de la vie politique, elle n'a pas la vraie vie; elle n'a pas cette force sacrée qui fait les grands peuples en faisant les grands citoyens. Le pays qui néglige ce problème là, quand même il aurait résolu tous les autres, a négligé de se procurer "la seule chose nécessaire".

Il appartient donc aux éducateurs de l'enfance, aux messagers de l'instruction nationale d'exercer cette sorte de magistrature. A eux de dire aux élèves et aux familles des vérités nécessaires.

"C'est vous, dit le ministre, qui pouvez, qui devez leur dire: 'Assez parlé de nos droits, assez parlé de liberté et de souveraineté. Parlons maintenant de nos devoirs. L'heure est venue d'insister sur cette contre-partie nécessaire de l'immortelle "Déclaration des droits de l'homme"'

"Messieurs, la démocratie a vaincu tous ses ennemis. Il ne lui reste qu'une victoire à remporter, celle sans laquelle toutes les autres seraient comme nos avenues, c'est de se gouverner et de se régler elle-même. C'est la victoire des idées sur les appétits, de la conscience sur la passion, de la réflexion sur les entraînements aveugles, du travail et de l'ordre sur la soif du gain à tout prix.

"Je vous le redis, messieurs, comme je me le dis à moi-même, comme je voudrais le dire à toute l'Université, cette vaillante phalange de promoteurs de toutes les idées généreuses: l'heure du devoir a sonné. Elle a sonné pour les uns comme pour les autres, pour les pauvres comme pour les riches, pour les petits comme pour les grands, pour l'enfant du peuple comme pour les fils de millionnaires; pour tous et pour chacun, la grande question aujourd'hui c'est de savoir s'il y a en eux l'étoffe d'un homme. Je ne dis pas l'étoffe d'un grand homme, d'un homme remarquable, d'un homme supérieur; je dis tout simplement d'un homme.

"Ouvrier ou cultivateur, industriel, commerçant, écrivain, penseur, savant, artiste, c'est là ce qui ne dépend pas de nous, ce qui dépend des dons faits à chacun par la nature, des circonstances, du milieu, de mille choses que nous ne dirigeons pas. Il y en a une seule que nous devons prétendre à diriger: c'est de faire que, dans l'ouvrier comme dans l'artiste, dans le citoyen comme dans le soldat, dans le plus grand comme dans le plus humble travailleur, il y ait un homme. Si l'éducation fait cela, elle aura rempli sa mission; sinon, elle ment à ses promesses et à nos espérances."

* *

Le ministre de l'instruction publique a montré ensuite que l'instruction pouvait aller plus ou moins loin, plus au moins haut, qu'elle avait des degrés innombrables et d'in nombrables variations; qu'ainsi le veut la loi de l'esprit humain, qu'ainsi le veulent

les développements incessants de la pensée et de la science ; que tous ne sont pas aptes à savoir tout, mais que pour l'éducation rien de pareil n'existe : elle doit être toute en tous.

" Elle doit faire, déclare le ministre, des consciences pareilles, des âmes d'homme vraiment humaines, c'est-à-dire vraiment libres et vraiment morales. Elle doit élever assez haut tous ceux qu'elle touche pour les porter à la dignité d'homme, laquelle embrasse et dépasse toutes les autres. La conscience de l'ouvrier, du travailleur, du manœuvre, du moindre d'entre nous — si l'éducation lui a été donnée assez profonde et assez puissante — est capable d'autant de noblesse, d'autant de grandeur spirituelle, d'autant de délicatesses véritables et d'autant de force morale que la conscience du philosophe le plus exercé.

" La vie morale, qui est le plus précieux des trésors, le plus rare, le plus inestimable, est en même temps le seul qui nous puisse être commun à tous, le seul que nous puissions tous également posséder. C'est le seul domaine où règne l'égalité parfaite, où tous se sentent frères parce que tous sentent la même obligation de s'incliner devant la même loi, de respecter la même et suprême autorité.

" Si l'est une œuvre utile et nécessaire en ce temps et en ce pays, c'est de restaurer, je dirai presque d'instaurer, sous cette forme, le respect de l'autorité. Vous le savez, messieurs, il y a deux sortes d'autorité, celle qui parle du dehors et celle qui sort du fond de nous-mêmes.

" La première, même quand elle est légitime et respectable, nous la subissons, nous y obéissons, mais c'est tout. Elle est au-dessus de nous, mais hors de nous. L'autre, celle qui parle du dedans, elle ne commande pas seulement, elle inspire.

" En même temps qu'elle fait entendre un ordre, elle donne la force de l'exécuter, il y a en elle une vertu de persuasion et d'excitation au devoir qui, si elle ne soulève pas les montagnes, soulève et transforme les masses humaines. C'est celle-là, messieurs, c'est cette autorité immanente et irrésistible, c'est cette imprescriptible loi du devoir qu'il vous appartient d'inscrire au plus profond des âmes, de manière que rien ne l'y puisse effacer, ni la peur, ni le doute, ni le sophisme.

" Et c'est parce que telle est votre mission que je salue en vous les premiers serviteurs, les premiers agents du relèvement national, qui doit commencer dans chacun des membres de la nation par l'effort moral individuel. C'est de l'intensité de ces efforts obscurs, ignorés, invisibles, que dépend la destinée du pays."

Personne n'était plus autorisé que le ministre de l'instruction publique en France à tenir ce langage élevé, à le faire entendre publiquement. Il a adjuré les professeurs et les maîtres de tout ordre d'y penser, et de ne pas croire leur besogne accomplie jusqu'à ce qu'ils puissent se rendre cette justice : " J'ai donné à chacun de ces petits le meilleur de moi-même, je lui ai non pas seulement enseigné tel art ou telle science, mais la grande science et le grand art, la science et l'art de vivre en homme, en homme de bien." C'était parler en philosophe, en véritable grand-maître de

l'Université ; ces conseils, le personnel enseignant, si dévoué à sa tâche, si habile à la remplir tout entière, saura en profiter largement.

T. G.

ANARCHISTE D'AUTREFOIS

Le 30 avril 1610, un homme d'assez mauvaise mine se présente, au faubourg Saint-Honoré, à l'hôtellerie des Trois-Pigeons, en face de l'église Saint-Roch. Grand et fort gros, rouge de teint, les cheveux et la barbe tirant du brun au fauve, il porte une besace au bout d'un bâton, comme un pèlerin, et semble écrasé de fatigue. Il vient d'Angoulême à pied. Dans aucune auberge de la grande ville on ne l'a voulu recevoir. Quelque égarement se lit dans ses yeux quand il parle. Ce n'est pas qu'il soit bavard, mais, dès qu'il ouvre la bouche, on croirait qu'il prophétise, et son flux de paroles fait impression. L'hôtelier consent à l'accueillir, comme il dit, *par religion*, et lui prête un lit sous le comble.

Trois jours après, le singulier voyageur disparaît, en laissant même sa besace, sans qu'on ait rien pu savoir de lui sauf qu'il est *Angoumoisain*, qu'il se nomme François Ravailac et qu'il a trente-deux ans. Ses discours ordinaires roulent sur ce thème : " Tout va de mal en pis. Les innocents souffrent pour les coupables. Le moment n'est pas loin où la justice sera vengée, au nom du pape de Rome." Les servantes se sont signées en l'entendant. Quel diable d'homme est-ce donc là ?

Jusqu'au 12 mai, le logis des Trois-Pigeons n'entend plus parler de lui. Le soir de ce jour, on le voit reparaitre. " Eh ! messire, d'où venez-vous ? — Je viens d'où il plaît à Dieu. — Resterez-vous longtemps à Paris ? — Autant qu'il y aura du malheur sur la France. — Est-il, par hasard, en votre puissance de l'écartier ? — Peut-être ?..."

Le lendemain, Ravailac est très gai. Il emploie sa matinée à aiguiser un couteau contre un fusil, et, ce faisant, il chante un cantique connu, une complainte. Après avoir mangé la soupe et la viande de son hôte, à deux heures, sa langue se délie. Il raconte qu'il a eu la plus lamentable jeunesse, que son père a été ruiné par les hommes de loi, qu'il a vécu de charité, qu'il s'est fait maître d'école, et qu'il n'a pas pu manger du pain tous les jours. Les moines de Saint-Dominique, à Angoulême, l'ont eu comme frère convers, et l'ont mis à la porte, parce qu'il avait *plu au Seigneur de lui envoyer des visions*. Quelles visions ? — Des choses terribles. Les Jésuites auxquels il a proposé ses services l'ont repoussé. L'injustice, est partout...

Ceux qui l'entendent ont été, d'abord, apitoyés ; ils finissent par être amusés du décousu de ses phrases. Son dernier mot est celui-ci : " Connaissez

vous le roi ? C'est un catholique à gros grains. On ne peut lui parler. Moi, je lui parlerai. J'ai pour mission de remettre le monde dans sa voie, et, maintenant que la Reine est couronnée, je sais ce que j'ai à faire." Tout le monde rit. L'hôte des Trois-Pigeons l'invite à dîner pour le jour suivant, afin de divertir un de ses amis, un gros marchand à la langue salée : "Demain, fait Ravailiac, on ne sait pas ce qui sera arrivé. — Ça, où allez vous donc ? — Je vais au Louvre..."

Le Roi, cet après-midi, ne sort point du palais. L'homme roux interroge le suisse qui ne sait rien sur les habitudes du Béarnais. Au dîner du gros marchand, le lendemain, grande gaieté. Ravailiac dit, à brûle pourpoint : "Hier, je n'ai pas vu le Roi. Je le verrai ce tantôt... — Bm ! lui répondent ses commensaux. Qu'avez-vous à lui faire entendre ? — Je veux l'empêcher de faire la guerre au pape..." Cela paraît d'une forte bouffonnerie. L'Angoumoisien s'écrie : "Il y aura de l'étonnement ce soir. — Vous avez donc eu une vision ce matin ?" riposte le gros marchand très jovial. Ravailiac continue avec force : "Il faut que le monde soit remis dans son chemin !" Alors, sans attendre, il quitte la table...

Il est trois heures. Le Roi vient de monter dans son carrosse pour se rendre à l'Arsenal. Autour de lui sont deux maréchaux, Roquelaure et La Force, et deux ducs, Montbazou et d'Épernon. Une douzaine de gentilshommes suivent à cheval, avec Liancourt. Le cortège va lentement. Ravailiac réussit à se glisser derrière le carrosse, et marche très calme. Rue de la Ferronnerie, trois charrettes encombrant tout l'espace. La suite se range comme elle peut. L'homme roux s'approche de la portière ouverte, et aperçoit le Béarnais parlant à d'Épernon. D'un mouvement brusque, il allonge le bras ; par trois fois son couteau s'abat et se relève si vite et si bien dirigé, que le Roi tombe raide, sans rendre un son. Qui a frappé ? — C'est extraordinaire. Aucun des assistants n'a rien vu.

Cependant, Ravailiac n'a pas avancé ou reculé d'un pas. On le voit, la lame toute ruisselante de sang dans la main. Voilà le meurtrier. Au cri : "Le Roi est mort !" l'escorte se rallie. On veut tuer le misérable. Un des officiers le couvre de son corps, estimant que ce n'est pas à des soldats, mais à des bourreaux de verser un tel sang, et des archers l'entraînent à l'hôtel de Retz, où il est interrogé.

"Sachez, lui dit le président Jeannin, que Dieu a déjoué votre méchanceté. Le roi Henri n'est que blessé... Il s'est réveillé après un long évanouissement, et on le sauvera." L'homme roux l'interrompt : "Vous vous trompez. Je sais mieux que vous en quel point je l'ai frappé et qu'il est mort. — Pourquoi avez-vous commis ce parricide ? — Pour faire mon devoir. — En avez-vous des remords ? — Aucun remords. C'est pour délivrer le peuple que j'ai agi. — Qui vous a insinué le projet d'un si odieux forfait ? Avez-vous des complices ? — Je n'ai pas de complices, hors de mes visions... — Vous l'est-il advenu

d'entretenir un prêtre de vos visions prétendues ? — Certainement ; j'en ai parlé au Père d'Aubigny, de la Maison des Jésuites, à la porte Saint-Antoine, et il m'a parlé ainsi : "Vous êtes fou ; mangez de bons potages et priez Dieu..." "

Onze jours plus tard, le meurtrier du Roi s'entend condamner pour crime de lèse-majesté divine et humaine à la torture par tenaillement, brodequin et versement d'huile brouillante et de plomb fondu dans ses plaies, à plusieurs reprises et autant qu'il pourrait le sentir. On le tirera, ensuite, à quatre chevaux, en sens contraires. Immédiatement, la sentence s'exécute. Après la torture, durant laquelle il s'est évanoui trois fois sans pouvoir mourir, on le traîne de la Conciergerie en place de Grève. Le déchainement populaire est inouï. Ravailiac crie : "Il faut qu'on me pardonne." Une huée lui répond : "Pas de grâce. L'enfer !..." Nos chapelains vont prier pour lui. La huée reprend : "Pas de prières." Le condamné râle ces mots : "En tuant le Roi, je croyais sauver la nation," tandis qu'on l'attache par les quatre membres à quatre forts chevaux de traits...

Et cela dure une heure sans qu'on puisse venir à bout de ce grand corps. Mort, on le tranche à coups de hache... Le peuple se rue sur ces sanglants débris, chante et danse...

Et qui sait si le gros marchand si jovial du dîner des *Trois-Pigeons* n'assiste pas au supplice ! C'est ce que l'histoire n'a pas consigné dans les documents où revivent ces scènes terribles.

B. LOUSTALOT.

LETTRES INÉDITES

LA CORRESPONDANCE DE NAPOLEON Ier. —
CURIEUSES LETTRES

La *Nouvelle Revue* sacrifie, elle aussi, à l'actualité, en s'occupant de cette résurrection du napoléonisme qui depuis quelque temps se manifeste dans la littérature et au théâtre.

Le recueil de Mme Adam publie un paquet de lettres inédites que M. de Brotonne réservait pour la correspondance inédite de Napoléon Ier, dont la publication était prochaine, et dont quelques-unes, dit-il, avaient été, pour "des raisons faciles à comprendre," dissimulées au public par le maréchal Vaillant et le prince Napoléon, présidents des commissions de 1852 et de 1864.

Voici quelques-unes de ces lettres :

A Monsieur Fouché, ministre de la police générale, à Paris

Pultusk, le 31 décembre 1806.

Monsieur Fouché, si M. Chénier se permet le moindre propos, faites-lui connaître que je donnerai

l'ordre qu'il soit envoyé aux îles Sainte-Marguerite. Le temps de la plaisanterie est passé. Qu'il reste tranquille ; c'est le seul droit qu'il ait.

Ne laissez pas approcher de Paris cette coquine de Mme de Staël. Je sais qu'elle n'en est pas éloignée.

Le ressentiment qu'il portait à Mme de Staël se retrouve encore dans cette lettre adressée au maréchal Victor, alors gouverneur de Berlin :

Vénise, 6 décembre.

Mon cousin, je reçois la lettre par laquelle vous me faites connaître que le prince Auguste de Prusse se conduit mal à Berlin. Cela ne m'étonne point, parce qu'il n'a pas d'esprit. Il a passé son temps à faire la cour à Mme de Staël, à Coppet, et n'a pu prendre là que de mauvais principes. Il ne faut point le manquer. Faites-lui dire qu'aux premiers propos qu'il tiendra, vous le ferez arrêter et enfermer dans un château, et que vous lui enverrez Mme de Staël pour le consoler. Il n'y a rien de plat comme tous ces princes de Prusse !

Dans un billet envoyé au ministre Fouché, il s'étonne que le *Publiciste* agite des questions théologiques :

Ne peut-on, dit-il, laisser les questions théologiques aux prédicateurs ? J'avais déjà fait connaître mon intention que les journaux cessassent de s'en occuper. Qu'est-ce que cela fait que les prêtres soient mariés ou non ? Il faut éviter de troubler l'État par ces bêtises.

Mais les questions théologiques ne le distraient pas de détails plus intimes :

Au prince Cambacérès, archichancelier de l'empire à Paris

Paris, 20 février 1809.

Mon cousin, faites venir M. R... et faites-lui connaître que sa femme se conduit de la manière la plus inconvenante : qu'elle a un boudoir qui est le scandale de Paris, qu'elle ait sur-le-champ à le faire changer, car si elle continue à se comporter ainsi, je serai forcé de lui donner une preuve publique de ma désapprobation.

Voulant être maître absolu de tout, il envoie cette curieuse missive au duc de Rovigo, général Savary, ministre de la police générale :

Fontainebleau, 8 novembre 1810.

Monsieur le duc de Rovigo, j'approuve ce que vous me proposez à l'égard des individus des départements de la Belgique et au delà des Alpes dont vous m'avez envoyé la statistique. Vous ferez connaître à ceux qui ont des filles à marier qu'ils ne pourront en disposer qu'avec mon consentement, mon intention étant de les marier à des Français qui se sont distingués dans mes armées.

Napoléon Ier n'admettait pas la plaisanterie sur le chapitre des excommunications papales :

Au prince Le Brun, architrésorier de l'empire, gouverneur général des départements de la Hollande à Amsterdam.

Trianon, 18 juillet 1811.

Mon cousin, les auteurs des *Annales politiques et littéraires*, d'Amsterdam, ont fait un article dans lequel ils prétendent que le pape a droit d'excommunier les souverains et de disposer des souverainetés. Donnez ordre que le journal des *Annales politiques et littéraires* soit supprimé et que les auteurs de l'article soient arrêtés.

Il n'y allait point d'ailleurs de main morte à l'égard des prêtres, ainsi que le prouve un mot qu'il envoie au duc de Rovigo le 11 février 1813 :

Monsieur le duc de Rovigo, vous donnerez ordre d'arrêter tous les prêtres qui seront rencontrés dans les petites églises, et de les envoyer dans les prisons d'État.

Cet excellent duc de Rovigo a, du reste, lui aussi, son paquet complet dans la lettre ci-jointe, où l'on peut voir ce que Bonaparte pensait de ses sœurs :

Au général Savary, duc de Rovigo, ministre de la police générale, à Paris.

Paris, 17 décembre 1811.

Monsieur le duc de Rovigo, les journaux de Toscane mettent dans le plus grand détail ce que fait la grande-duchesse. Les journaux de Paris, comme de raison, le répètent trop souvent. Il faut que vous le recommandiez au directeur de la police de ne pas laisser imprimer ces bêtises. Moins on parlera de la grande-duchesse et mieux cela sera.....

Je vois dans un dernier article que des équipages français ont crié : "Vive Elisa ! Vive l'empereur !" C'est ridicule. Je rendrai le directeur de la police responsable de ce qui serait imprimé d'inconvenant..

L'Europe s'embarrasse pas mal de ce que fait la grande-duchesse. Les souverains laissent imprimer ce qu'ils font, mais c'est malgré eux et pour empêcher les bruits ridicules. On laisse mettre dans les journaux que l'empereur a été à la chasse, c'est parce que le public qui n'en entendrait pas parler ferait des nouvelles. Il y a de grands intérêts attachés à ce que font les souverains, au lieu qu'aucun intérêt n'est attaché à ce que fait la grande-duchesse.

Nous ne pouvons malheureusement tout citer, mais ces extraits suffisent pour montrer avec quel sans-gêne et quelle violence Napoléon Ier traitait ses parents, ses amis et ses fonctionnaires.

M. L'ABBE LEGRAND

L'Eclair, de Paris, consacre les lignes suivantes au souvenir de M. l'abbé Legrand, qui a tenu une si large place dans le clergé parisien :

L'abbé Legrand, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, vicaire général de Paris, l'un des membres les plus intelligents et la figure la plus originale du clergé

parisien, vient de mourir des suites d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps.

Né en 1808, l'abbé Legrand venait d'entrer dans sa quatre-vingt-sixième année. Il avait été ordonné prêtre en 1831, après de brillantes études au petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et au grand séminaire de Saint-Sulpice.

Successivement vicaire, puis curé-archiprêtre de Notre-Dame, M. Legrand occupa pendant six années une stalle de chanoine dans le chapitre métropolitain. Il devint ensuite curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, et il est resté quarante-trois ans à la tête de cette paroisse, où il a célébré il y a treize ans ses noces d'or sacerdotales.

L'abbé Legrand passait pour vivre en assez mauvaise intelligence avec ses vicaires. L'un d'eux fut Verger, l'assassin de Mgr Sibour. Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois fut naturellement appelé à déposer dans le procès du meurtrier. Son attitude fut sévèrement jugée.

Il dépeignit le prêtre coupable sous les plus noires couleurs, sans songer à la responsabilité personnelle que sa déposition lui faisait endosser, puisque Verger avait longtemps exercé auprès de lui des fonctions dont il le disait notoirement indigne. Une de ses réponses étonna par sa maladresse, et il eut bientôt lieu de le regretter amèrement.

— Puisque vous jugiez ainsi Verger, lui demanda le président, pourquoi l'avez-vous envoyé à la cour comme grand maître des cérémonies ?

— Parce que je ne savais qu'en faire, répliqua-t-il.

On assure que Napoléon III ne pardonna pas à l'abbé Legrand cette parole imprudente, dont le souvenir fut un peu plus tard le seul obstacle à son élévation à l'épiscopat, quoiqu'il eut baptisé le prince impérial et que l'empereur lui eût accordé la croix de la Légion d'honneur.

Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois était très entier dans ses opinions, et quand il avait pris une résolution, quelle qu'elle fût, il s'y tenait avec une extraordinaire énergie. On n'a certainement pas oublié l'histoire d'une bénédiction pontificale qu'un de ses vicaires lui avait rapportée de Rome, et qu'il renvoya au Saint-Père par retour du courrier sans vouloir la donner à ses paroissiens. L'affaire révolutionna le clergé tout entier, et le pape, qui dut personnellement intervenir, eut beaucoup de mal à réduire l'abbé Legrand à l'obéissance.

Celui-ci était cependant, au fond, un excellent homme, très charitable. Il aimait beaucoup les pauvres, et le leur pouvait, non par de beaux discours, mais par de larges quoique discrètes aumônes.

Mgr Richard l'a nommé, en 1886, vicaire général. Mais il fréquentait le moins possible à l'archevêché. C'est lui qui disait récemment du cardinal :

“ Mgr Richard est un saint, tout le monde le dit et j'en conviens volontiers, mais c'est un saint bien ennuieux.”

En 1871, une émeute se produisit sur la place du Louvre ; un homme, poursuivi par la foule, se sauvait dans la direction de la mairie. Mais la grille en était fermée. L'homme courut au presbytère ; d'un bond,

il escalada la porte grillée et sauta dans la cour. Comme il pénétrait dans l'enceinte pour y chercher un refuge, il y trouva l'abbé Legrand qui lui tendit les deux mains.

— Monsieur Jules Ferry ! dit le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

— Moi-même, répondit M. Ferry ; sauvez-moi, je suis traqué.

Pendant ce temps la foule hurlait et brisait la grille. Il n'y avait pas à perdre de temps. L'abbé Legrand s'empressa de conduire Jules Ferry dans l'église, et le fit passer par la petite porte qui donne sur la rue de l'Arbre-Sec.

L'INTERNAT DANS LES COLLEGES

Nous empruntons au dernier volume de H. Taine, sur *Les Origines de la France Contemporaine*, dont nous avons déjà cité des fragments, l'intéressant passage suivant sur l'internat dans les maisons d'éducation, le redoutable système dont souffre toute notre jeunesse canadienne :—

“ Pour les élèves des petits séminaires et pour les élèves des grands séminaires, ce parti-pris est peut-être raisonnable ; il est peut-être raisonnable aussi pour les futurs officiers que forme l'Etat. Futurs militaires ou futurs prêtres, leur éducation les prépare à leur vie ; ce qu'ils seront adultes, ils le sont déjà adolescents et enfants ; l'internat, sous une discipline de couvent ou de caserne, les qualifie d'avance pour leur profession ; puisqu'ils doivent en avoir l'esprit, il faut qu'ils en contractent les habitudes ; ayant pris le pli de leur métier, ils en accepteront plus aisément les contraintes, et d'autant mieux que les contraintes seront moindres pour le jeune officier au régiment que tout à l'heure à Saint-Cyr, pour le jeune desservant dans sa paroisse rurale que tout à l'heure au grand séminaire. Tout au rebours pour les 75,000 autres internes des établissements publics ou privés, ecclésiastiques ou laïques, pour les futurs ingénieurs, médecins, architectes, notaires, avoués, avocats et autres gens de loi, fonctionnaires, propriétaires, chefs ou sous-chefs dans l'industrie, l'agriculture, le commerce ; car l'internat est justement le contraire de l'éducation requise pour une carrière laïque et civile. De cet internat prolongé, ils emportent une provision suffisante de latin et de mathématiques ; mais deux acquisitions principales leur manquent : ils ont été privés des deux expériences indispensables ; au moment d'entrer dans le monde, l'adolescent en ignore les deux personnages principaux, l'homme et la femme, tels qu'ils sont et qu'il va les rencontrer dans le monde. Il n'en a pas l'idée, ou plutôt il n'en a qu'une idée préconçue, arbitraire et fautive.

“ Il n'a point diné, à l'ordinaire, auprès d'une dame maîtresse de maison, en présence de ses filles et parfois d'autres dames ; le son de leur voix, leur attitude à table, leur toilette, leur réserve plus grande, les égards dont on les entoure, la politesse ambiante, n'ont point

tracé dans son imagination les premiers linéaments d'une notion exacte ; par suite, à l'endroit du ton qu'on doit prendre avec elles, il y a chez lui une lacune : il ne sait pas leur parler, il est gêné dans leur compagnie, elles sont pour lui des êtres étranges, nouveaux, d'une espèce inconnue.

" Pareillement, à table et le soir, il n'a point entendu des hommes faits causer ; il n'a point recueilli les mille petites informations qu'un jeune esprit, en train de croître, puise dans la conversation générale. Sur les carrières et la concurrence, sur les affaires, l'argent, le ménage et le budget domestique ; sur la dépense qui doit toujours être équilibrée par la recette ; sur la recette, qui presque toujours est le prix courant d'un travail accepté et d'un assujettissement subi ; sur les intérêts puissants, pressants, personnels, qui tout à l'heure vont le prendre au collet, et peut-être à la gorge ; sur l'effort continu, le calcul incessant, le combat quotidien qui, dans la société moderne, composent la vie d'un homme ordinaire, on lui a ôté les moyens de s'instruire, le contact des hommes vivants et divers, les images que la sensation de ses yeux et de ses oreilles aurait imprimées dans sa cervelle. Ces images sont les seuls matériaux d'une conception correcte et saine ; par elles, spontanément et graduellement, sans trop de déceptions ni de heurts, il se serait figuré la vie sociale telle qu'elle est, ses conditions, ses difficultés et ses chances ; il n'en a pas le sentiment et même le pressentiment. En toute affaire, ce que nous appelons le bon sens n'est jamais qu'un résumé involontaire et latent, le dépôt persistant, solide et salutaire qui se fait en nous après beaucoup d'impressions directes ; à l'endroit de la vie sociale, on l'a privé de ces impressions directes, et le précieux dépôt n'a jamais pu se former en lui. Avec ses professeurs, il n'a presque jamais conversé ; quand ils l'ont entretenu, c'était de choses impersonnelles, abstraites, langues, littéraires et mathématiques. Avec ses maîtres d'étude, il n'a guère parlé, sauf pour contester une injonction ou gronder tout haut contre une réprimande. De causeries véritables, avec acquisitions et mutuel échange, il n'en a point eu, sauf avec des camarades ; si, comme lui, ils sont tous internes, ils n'ont pu se communiquer que leurs ignorances ; si le pensionnat admet, en outre, des externes, ceux-ci, contrebandiers actifs ou commissionnaires complaisants, importent et colportent dans la maison les livres prohibés, les journaux scandaleux, les vilénies, les provocations et tout le mauvais air de la rue. Or, sous ces excitations ou dans ce vide, aux approches de la puberté et de la délivrance, les têtes des captifs travaillent, et nous savons dans quel sens, avec quels contresens, à quelle distance de la vérité observable et positive, comment ils se figurent la société, l'homme et la femme, sous quels traits simples et grossiers, avec quelle insuffisance, quelle présomption, quels appétits de serfs libérés et de jeunes barbares ; comment, à l'endroit des femmes, leur rêve précoce et trouble devient vite brutal et cynique ; comment, à l'endroit des hommes, leur pensée sans lest est précipitée, devient aisément chimérique et révolutionnaire. La pente est raide du mauvais côté, et, pour enrayer,

pour remonter la pente, il faut que le jeune homme, prenant en main la conduite de sa propre vie, sache vouloir par lui-même et persévérer dans sa volonté."

H. TAINE.

MIRACLE EXPLIQUE

La science ne respecte rien, même les miracles.

En voici encore un qui vient d'attrapper un mauvais coup :

Dans plusieurs localités de l'Amérique du Nord, on a observé un curieux phénomène pendant les chaleurs torrides de l'été de 1893. Sur le pain fraîchement coupé, sur les pommes de terres bouillies et le riz cuit, apparentent, répandues à profusion, des taches rouges ressemblant à s'y méprendre à des gouttelettes de sang. On disait que le pain saignait. Ce phénomène très rare, encore inconnu aux Etats-Unis, a produit une profonde impression sur le peuple, qui, même en Amérique, y voulait voir les preuves de la colère céleste. Les savants ont examiné ces taches, et ont pu facilement en préciser la nature. Elles sont dues à un champignon microscopique auquel Herrensberg, qui l'a découvert, a donné le nom de *micrococcus prodigiosus*. Il teint en rouge par suite de sa présence le pain et les matières amylacées sur lesquelles il se développe avec une rapidité extraordinaire. C'est évidemment à l'apparition d'un champignon analogue que l'on doit rapporter les phénomènes du même ordre qui ont tant de fois frappé l'imagination populaire. Les hosties sanglantes n'avaient pas d'autre origine, et cependant les populations les regardaient alors aussi comme l'indice précurseur des plus grandes calamités. Les pauvres champignons microscopiques, quel rôle ils ont joué dans l'histoire ! Ne redoutons plus, s'il vous plaît, le pain saignant, s'il nous arrive jamais d'en avoir dans la main. Champignons, simples champignons rouges !

HENRI DE PARVILLE

MENUS FAITS

La *Libre Parole*, organe extra-catholique, publiait l'autre jour l'entrefilet suivant :

Nous recevons un curieux document imprimé intitulé : "Protestation de MM. l'abbé Joseph Xaé et Louis Glénard, contre la fausse accusation d'escroquerie, portée contre les auteurs de la délivrance de Sa-Sainteté Léon XIII, qui a donné lieu à leur détention préventive.

"On voit qu'il est encore des naïfs pour croire à la séquestration du Pape, et des mauvais plaisants pour entretenir cette légende."

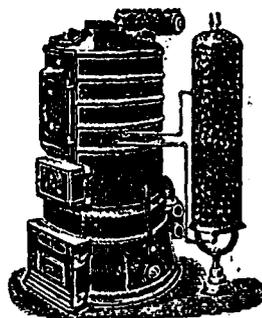
Oh oui, il y en a bien de ces naïfs et de ces farceurs là au Canada.

FUMEZ LE CIGARE
BLACKSTONE

ARCHAMBAULT

— Photographie Artistique —

1662 RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.
Spécialité de portraits grandeur nature au pastel



HERM. ROY,
PLOMBIER,

Poser d'Appareils à Gaz, à Eau
Chaudes et à Vapeur, haute et
basse pression.

Spécialité pour le Chauffage,

Toutes commandes exécutées avec soin
promptitude et à bas prix.

357 Avenue LAVAL,
MONTREAL.

☞ Bonnes références données.



COGNAC Yve MASSON & CIE.,

Ce Cognac, qui vient d'obtenir la Médaille d'or à l'Exposition Internationale
d'Hygiène de Vienne, se recommande d'une façon toute particulière pour sa saveur,
sa pureté et ses qualités fortifiantes pour les malades. En vente chez tous les princi-
paux épiciers et dans les meilleurs hôtels.

Agence Generale pour le Canada,
19-92

516 RUE ST. PAUL, MONTREAL

BURROUGHS & BURROUGHS,
AVOCATS,

Chambres 613 et 614, Bâtisse de la New
York Life, 11 Place d'Armes, Montreal.

MAL. H. font la collection.

Chas. S. Burroughs. W. Herbert Burroughs

J. BTE. DUBOIS

PROFESSEUR DE

Solfège et Violoncelle
RUE CRAIG No. 202.

CANADA-REVUE

PUBLICATION HEBDOMADAIRE.

À Montréal..... \$3 50
Hors de Montréal..... 3 00
En France..... 20 franc

A. FILIATREAU,
Directeur-Gérant.

312 rue Craig
Boite Postale 321.

Telephone 0626

FUMEZ LE CIGARE
LITTLE BUCK

FUMEZ LE CIGARE

LITTLE BUCK



AVANT.

APRES.

GEORGE VIOLLETTI

Fabricant et
Réparateur D'Instruments de Musique
Harpes à vendre et réparations de toutes sortes
17 rue Gosford MONTREAL

CHOSSES UTILES

UNE JOLIE PETITE PAPETERIE,
UN BEAU PORTE-CRAYON,
UN CALENDRIER ARTISTIQUE,
UN PORTE-PLUME ARTISTIQUE

Une jolie bourse, monture en argent; une gomme à effacer, montée
en argent; un magnifique encrier en verre taillé; un joli
rattelier en aluminium, pour plumes; un calen-
drier d'art; un porte-cartes ou vide-
poches, de luxe.

Et une grande variété de bibelots élégants à des prix variant de
15 cents à une piastre, on ne peut plus présentables à l'occasion de :
FETES.

CHEZ

MORTON, PHILLIPS & CIE.

: FABRICANTS : DE : LIVRES : BLANCS, :
PAPETIERS ET IMPRIMEURS,

Nos. 1755 et 1757 Rue Notre-Dame
MONTREAL.

AGENCE ETABLIE EN 1862

GUSTAVE FAUTEUX,

COURTIER D'ASSURANCE

FEU, VIE ET MARINE

Membre au Fire Underwriters' Association

Directeur au Board of the Montreal Fire Insurance Brokers
et Agent de la Compagnie

North British and Mercantile Fire and Life Insurance Co.

LA COMPAGNIE LA PLUS PUISSANTE AU MONDE.

CAPITAL.....	\$ 15,000,00
FONDS INVESTIS.....	52,053,71
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	4,599,75
REVENU ANNUEL.....	12,000,000

M. FAUTEUX s'occupe avec beaucoup de soin des assurances de ses nombreux clients en les plaçant dans les meilleures compagnies, et en cas de feu, par son expérience, leur facilitant un prompt et libéral règlement de leurs pertes dans le plus bref délai.

Bureau— No. 78 rue St. Francois Xavier, Montreal.

Bell Telephone No. 318

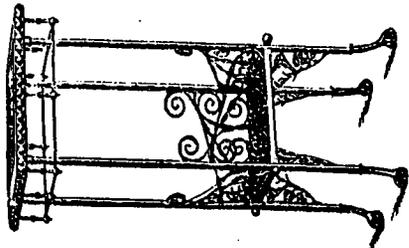
RENAUD, KING & PATTERSON

652 RUE CRAIG,

FABRICANTS DE

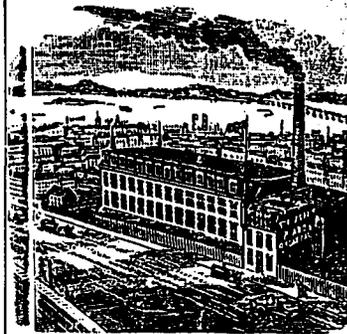
Meubles de Fantaisie et de Gout.

Meubles de toutes sortes
faits sur commandes, aussi en
main un immense stock de meu-
bles de toutes sortes à des prix
très modérés.



THOS F. G. FOISY

FABRICANT DE



PIANOS

DROITS,

CARRES

ET A QUEUE

214 Rue Papineau,
MONTREAL.

Telephones 7227 et 1700.

M. FOISY fait le commerce de gros et de détail. Les communautés religieuses ont tous intérêt à s'adresser à cette maison.

Les pianos canadiens fabriqués par la maison Foisy sont garantis pour cinq ans.

Pianos faits à ordre pour convenir à l'aménagement des salons.

Les grandes réparations seulement sont faites par la maison Foisy, et exécutées dans le plus bref délai sur le même principe que les pianos neufs.

Agents demandés dans toutes les parties du pays.

FUMEZ LE CIGARE

BLACKSTONE

LE SUN, Compagnie d'Assurance sur la Vie DU CANADA.

1892 - PROGRES ET PROSPERITE. -

Les Resultats de l'Accroissement d'une Année.

Items du rapport de l'année 1892.

Assurance sur la vie en force le 1er Janvier 1893.....	\$23,001,046.64
Augmentation sur l'année précédente.....	4,404,084.80
Nouvelles propositions reçues en 1892.....	8,500,457.10
Augmentation sur 1891.....	2,664,035.50
Revenus pour l'année finissant le 31 Dec. 1892.....	1,134,807.61
Augmentation sur 1891.....	214,693.04
Actif au 31 Décembre 1892.....	3,408,700.88
Augmentation sur 1891.....	518,120.44
Réserve pour la sécurité des porteurs de police.....	2988,320.28
Augmentation sur 1891.....	507,477.30
Surplus au-dessus de tout engagement, excepté le Capital-Actions.....	307,423.77
Surplus au-dessus de tout engagement, et du Capital-Actions.....	244,928.77
Réclamations apès décès durant 1892.....	151,526.38
Diminution sur 1891.....	16,537.72



T. B. MACAULAY, Secrétaire. IRA B. THAYER, Sur. des Agents. R. MACAULAY, Président.